

P.V. ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE
LE 17 SEPTEMBRE 2021 A LABASTIDE DE LEVIS

Etaient présents :

Personnalités

Madame Espinosa	Vice-présidente du conseil départemental
Monsieur Cabrol	Maire de Lacabarède
Monsieur Paul MARTINEZ	Directeur administratif & technique de la ligue d'Occitanie
Monsieur Gérard Miquel,	vice-président du Comité départemental Handisport

Comité directeur du Tennis de Table

Monsieur Jean-Pierre GILLES	CD 81- CASTRES	Président
Madame Séverine AMILLARD	CD 81 - CARMAUX	Trésorière
Monsieur Henri MAILLOL	CD 81- CARMAUX	Trésorier adjoint
Monsieur Jean-Claude FAUCH	CD 81- ALBI	Secrétaire général
Monsieur Dominique ESCUDIER	CD 81- LACABAREDE	Responsable Critérium
Monsieur Christian REYNIER	CD 81 – UP MAZAMET	Commission des Finances
Monsieur Hervé Saint Pol	CD 81- ASPTT Albi	Vice-président
Monsieur Laurent Amillard	CD81 – ASPTT Albi	Membre
Monsieur Alain FITOUSSI	CD 81	Conseiller technique

Etaient excusés :

Personnalités

Monsieur Jean-Philippe Mialhe	président du CDOS représenté par Jean-Claude
Madame Marion Vayre	Présidente de la Ligue représentée par Paul Martinez

Comité directeur du Tennis de Table

Monsieur Jean-Loup ALBERT	CD 81- ST-PAUL	Président Commission sportive
Monsieur Sylvain MAURANGE	CD 81 – TT GAILLACOIS	Jeunes et Techniques

Clubs représentés sept sur neuf :

ASPTT Albi représenté par par Laurent Amillard

UP Mazamet par Christian Reynier

US Carmaux par Didier Assié

FLEP Lacabarède Par Noël Barreau

Ping Saint Paulais par Patrice Pradelles

Castres TTT par Catherine Montfort

Graulhet TT Par Jean-Louis Fages

Clubs non représentés :

TTP Gaillac et Labruguière FP

ORDRE DU JOUR

- Accueil des représentants des clubs et des différentes personnalités
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de septembre 2020
- Allocution du président
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Budget Prévisionnel,
- Election complémentaire du Comité directeur pour l'Olympiade 2020-2024,
- Information sur la saison 2022-2023
- Allocutions des personnalités présentes,
- Remise de récompenses,

Déroulement de la soirée

- La séance est ouverte par le président à 20h35 qui souhaite la bienvenue à tous, remercie les invités de leur présence et excuse la présidente de notre ligue en congé de maternité puis donne la parole à Monsieur le maire de Lacabarède qui nous fait part de sa satisfaction de nous accueillir dans sa commune
- Le secrétaire général demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2021 que les clubs ont reçu. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents
- La parole revient alors au président pour son allocution et lecture de son rapport moral. Le président insiste sur sa succession difficile à Patrice Pradelles avec un invité inattendu la covid 19 quelques mois à peine après sa prise de fonction. Mais aussi dit sa grande satisfaction due à une bonne reprise cette saison avec des effectifs plus que satisfaisants et d'excellent résultats obtenus par nos pongistes. Le rapport moral du président est en pièce jointe et a été approuvé à l'unanimité des présents
- Vient le tour du secrétaire général pour la présentation du rapport d'activité qui s'accompagne de diapositives pour le mettre en valeur Il porte
 - Sur le fonctionnement du comité (administration, réunions, communication)
 - Les effectifs
 - L'activité sportive
 - La formation et la technique

- Les actions avec l'UNSS, l'USEP, le périscolaire, le sport adapté et l'handisport
- Les actions de développement

Le rapport d'activité est en pièce jointe il a été adopté à l'unanimité des présents

- La parole est ensuite donnée à la trésorière pour présenter les résultats financiers de notre comité le compte résultat est en pièce jointe. Madame la vice-présidente du conseil départemental regrette que dans cette présentation l'on donne le montant des subventions dans leur globalité, elle aurait souhaité voir présentée en détail l'aide apportée par le conseil départemental. Bonne note est prise par notre comité la trésorière indiquant que l'aide attribuée par le conseil départemental suite à la convention que nous avons signée est de 11938 €. Avant de passer au vote de ce compte résultat la trésorière tient à remercier Claude du CDOS pour l'aide qu'il lui a apportée.

Ce compte résultats est adopté à l'unanimité des présents

- La trésorière présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2022-2023 il est en pièce jointe il ne suscite aucune remarque de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité des présents
- Le secrétaire général prend ensuite la parole pour procéder à l'élection complémentaire au comité directeur quatre postes sont à pourvoir dont trois réservés à une féminine. Une seule candidature malgré un appel plusieurs fois renouvelé a été déposée.

Le secrétaire général fait part ici d'une situation qu'il juge très préoccupante : La trésorière ayant souhaité arrêter sa fonction. Nous avons signalé aux clubs que nous risquions d'être dans l'impasse si nous n'avions pas de candidats pour s'occuper de la trésorerie, et c'est de peu ce qui aurait pu arriver en effet lors du dernier comité directeur personne n'a souhaité prendre cette charge. Suite à cette situation Jean-Claude Fauch a accepté de se charger de la trésorerie jusqu'à la fin de l'olympiade si bien sûr quelqu'un accepte de prendre le secrétariat général et encore une fois aucun membre de comité départemental ne souhaitait prendre cette nouvelle fonction heureusement Hervé Saint Pol a fini par accepter pour sauver notre comité et donc d'abandonner son poste de vice-président pour celui de secrétaire général. Notre comité a donc pu être sauvé car faute de trésorier il aurait été de facto dissous. Mais la situation n'est que provisoire et en 2024 il y aura de nouvelles élections et d'ores et déjà nous savons que plusieurs membres ne repartiront pas dont Jean-Claude Fauch et Henri Mayol

Suite à ces propos la vice-présidente de conseil départemental à souhaiter intervenir pour insister sur la gravité de la situation en précisant bien que si un des postes Président, trésorier ou secrétaire général ne trouvent pas de candidat le comité ne peut pas exister il passe sous tutelle de la Ligue et bien sûr il ne pourra pas avoir d'aide et donc de subvention entre autre du conseil départemental

Après cette intervention la candidature de Catherine Montfort est présentée elle souhaite s'occuper du développement du tennis de table féminin et, si elle est élue, remplacera E Belhaire qui a démissionné du comité directeur

Après avoir procédé au vote Catherine est élue avec 30 voix sur 30

- Avant de terminer cette assemblée générale des informations sont données pour la saison 2022-2023
 - Tout d'abord sur les nouveautés sportives que l'on pourra trouver sur les nouveaux règlements départementaux. En l'absence du président de la commission sportive J-L Albert qui est retenue par ailleurs c'est J-C Fauch qui présente ces différentes nouveautés

- En championnat par équipes la nouvelle règle de brulage dénommée « cascade de points » proposée par la ligue qui semble-t-il devrait s'appliquer au niveau régional ne s'appliquera pas au niveau départemental c'est donc les règles fédérales (celle dès la saison passée) qui s'appliqueront
 - Toujours en championnat par équipes départemental comme au niveau national l'on pourra avoir deux mutés par équipe dès le début de la saison
 - Aux titres départementaux seniors les inscriptions seront libres pour les seniors juniors et vétérans et des poules de quatre seront privilégiées avec deux qualifiés pour le tableau final
 - Au critérium le premier de chaque catégorie aura le choix de monter dans la division régionale de sa catégorie ou de rester au niveau départemental mais dans la catégorie supérieure à la sienne
 - Nouveau horaire pour le critérium départemental début 15 h pour les seniors et 10 h pour les jeunes toujours le samedi
 - La catégorie junior est augmentée avec des jeunes ayant moins de 19 ans un jeune sera donc junior pendant quatre ans
 - Pour le defis'ping une nouvelle formule est mise en place les tours n'auront pas lieu systématiquement le dimanche matin l'un d'eux aura lieu le samedi après-midi et un autre le dimanche après midi
 - En coupe mixte les équipes ne seront plus que de trois joueurs dont une seule féminine
 - En promo-loisir le classement maximum des joueurs pour s'inscrire sera de 550 points classement pour l'une des deux phases de la saison
- Le président prend à son tour la parole pour présenter certaines décisions qui seront appliquées dès la saison prochaine
- Le comité départemental a décidé d'imposer la présence d'un juge arbitre titulaire du JA1 dans toutes les salles où se déroulent des rencontres par équipes départementales. Pour atteindre ce but au cours de la saison 2022-2023 le comité prendra en charge des formations d'Arbitres et juges arbitres par équipes afin qu'elles soient gratuites pour nos clubs
 - Une aide aux clubs ayant des joueurs qualifiés pour un championnat de France sera attribuée aux clubs de ces joueurs. Pour cela il sera attribué un certain nombre de points à chaque joueur qualifié en fonction du championnat de France et du résultat obtenu à cette compétition. En fin de saison une certaine somme sera attribuée aux clubs au prorata du nombre de points obtenus par ses joueurs
 - Pour l'entraînement de nos meilleurs joueurs nous regrouperons une fois par semaine sur deux ou trois sites les jeunes les plus méritants sélectionnés par la commission technique. La participation à ces regroupements sera facturée à raison de 10€ par mois et par joueurs.
- Pour des joueurs méritants qui ne participeraient pas à l'action que nous venons d'évoquer, car parfois trop âgés (Juniors), il pourra leur être proposé un entraînement, supplémentaire à ceux de son club, sur un autre club qui pourra être indemnisé de 50€ pour l'année

- La parole est ensuite donnée aux personnalités présentes

- Paul Martinez prend le premier la parole et demande d'excuser la présidente de la ligue qu'il représente. Il insiste sur l'aide conséquente que nous apporte le conseil départemental qui est supérieure aux doubles de la moyenne de celles perçues par les autres comités de notre ligue il présente ensuite les nouveautés de cette saison
 - Des titres d'Occitanie jeunes seront disputés avec qualification pour le championnat de France mais il n'y aura pas de titre d'Occitanie seniors
 - Pour le critérium vétérans les inscriptions seront libre et gratuite pour ceux qui auront participé au critérium départemental mais payante pour les autres.
 - Pour les titres régionaux par classement le nombre de participant est augmenté et la compétition se déroulera sur deux jours (mais un seul jour pour chaque catégorie)
 - Comme beaucoup ont pu le constater les tarifs ont évolués dans le but d'une simplification la part départementale des licences é été augmentée pour les licences compétitions (nouveau nom de la licence Tradi) mais baissé pour les licences loisirs (nouveau nom des licences promotionnelles)
 - Jean-Claude Fauch prend ensuite la parole pour excuser le président du CDOS qui lui a demandé de le représenter. Il évoque l'aide que le CDOS apporte aux clubs et au comité, la caravane du sport que le CDOS organise conjointement avec le conseil départemental. L'investissement avec Jaques Novak pour lutter contre les incivilités et violence sexuelle dans le sport a ce sujet le comité mais aussi les clubs devraient d'ores et déjà désigner un référent sur ces problèmes
 - Madame Isabelle Espinosa évoquera les efforts financiers que fait le conseil départemental pour le sport avec une hausse de 16% de la part de son budget pour le sport. Ces aides sont fonction d'une convention avec les comités qui a évoluée ces dernières années et qui est appelée à encore évoluer. Le conseil départemental peut aussi aider les clubs pour du matériel non consommable par exemple pour l'acquisition d'un ordinateur portable. Cependant les demandes d'aides doivent toujours passer par le comité départemental. Le « bonus jeunes » et « le parrainage » de certains sportifs de haut niveau est aussi une aide qu'apporte le conseil département au sport. Enfin Madame Espinosa nous parle du club 24 qui regroupe les athlètes issus du département. Elle revient sur la caravane du sport dont se fut la deuxième édition et appuiera sur les actions menées par le CDOS sur les violences dans le sport
- La soirée se termine par des remises de récompenses
- Le mérite sportif Manon LELAIDIER, Corentin GILLES et Nohlan BERTHIER de Saint Paul
 - Le mérite régional : David FERRE d'Albi (Argent), Yannick COURILLAUD de Saint Paul (Argent), Marie MOULY, Charles DRIEU LA ROCHELLE de Saint Paul (Bronze), Laurent AMILLARD d'Albi (Bronze) et Sylvain MAURANGE de Gaillac (Bronze)
 - Le mérite départemental Elie BENEZETH d'Albi
 - Des diplômes d'arbitres et juge arbitre Laurent AMILLARD d'Albi (Arbitre régional) et Catherine et Bernard MONTFORT de Castres (juge arbitre par équipes)
 - Les coupes aux équipes championnes départementales
 - Le challenge départemental des clubs formateurs au Ping Saint Paulais

Le Président du comité Clôture l'assemblée en remerciant les personnalités présentes et propose de terminer cette Assemblée Générale avec le pot de l'amitié offert par le FLEP Lacabarède